

Wolu-Inter-Quartiers en action

BELGIQUE – BELGIE

P.P.

1200 BRUXELLES 20

1/3380

Octobre 2005

MENSUEL N° 91 de l'asbl Wolu-Inter-Quartiers, av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Ne paraît pas en juillet ni en août.

Bureau de dépôt : 1200 Bruxelles 20 - P 401101

Ed. resp.: J. Clocquet, av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Editorial

Mot d'humeur adressé au Gouvernement Régional flamand

Suite à la récente enquête menée par le Gouvernement Régional flamand à propos du « Plan Start » de développement de l'aéroport de Bruxelles – National, je souhaite vous faire part de mes sentiments exacerbés quant à la méthode utilisée et à la manière de procéder.

En tant que bruxellois, actif bénévolement dans le milieu associatif et les comités de quartiers à Woluwe-Saint-Lambert, je me sens en effet particulièrement concerné depuis de nombreuses années par les nuisances aériennes et me suis senti interpellé par cette "consultation populaire".

J'ai donc adressé un mail à Madame Fientje Moerman, Ministre de l'économie de la Région flamande, à son Ministre-Président Yves Leterme, et à 33 autres destinataires, politiques ou concernés, pour leur dire que cette enquête n'a aucune valeur légale, **du fait qu'elle a été lancée :**

- unilatéralement par la Région flamande, sans aucune concertation préalable avec la Région de Bruxelles – Capitale !
- au milieu des grandes vacances (le but serait-il de n'avoir que peu de réponses ?) !
- de façon unilingue, faisant fi du bilinguisme obligatoire en Ré-

gion de Bruxelles – Capitale,

- sans aucune information concrète des habitants concernant les projets de ce plan et leurs conséquences sur la population !

et seulement étendue à 4 communes bruxelloises, insinuant ainsi que les autres communes ne seraient pas concernées... !

Cette méthode inadmissible aura eu pour principale conséquence que peu de Bruxellois auront adressé leur réponse "dans les règles" et dans les délais, fixés de façon incongrue ("en flamand", avant le 30/8, puis le 15/9 ...). Le Gouvernement Régional flamand aura ainsi beau jeu pour justifier les décisions qu'il pourrait prendre dans cette matière ... puisque très peu de Bruxellois se seront "officiellement" opposés à leur plan.

Je leur ai clairement signifié que "ce simulacre de consultation populaire illégale n'a rien de démocratique" ! La manière dont ce plan « Start » a été présenté est de plus méprisante pour la Région de Bruxelles – Capitale et pour l'ensemble des Bruxellois !

Précisons de plus que, en droit et après la réforme des institutions, une région ne dispose d'aucune compétence pour organiser une enquête publique sur le territoire d'une autre région.

Voilà donc, pour la forme, ce qu'on peut penser de cette « consultation populaire ».

Pour conclure avec notre opinion sur le fond de la question, je n'ai pas assez de place dans cet éditorial pour énumérer tous

les arguments avancés afin de démontrer le non-sens de ce plan qui donne une priorité absolue au développement économique du site de l'aéroport sans aucune considération pour les aspects humains et les nuisances qui en découlent pour tous les riverains (bruit, pollution, risques d'accidents).

On ne peut que dénoncer l'absence totale de l'aspect « sécurité », qui devrait être prioritaire, et conclure par un avis **NEGATIF** sur ce projet qui est **totale**ment inacceptable.

Le texte complet de la lettre adressée à Madame Fientje Moerman, qui explicite mon avis sur le fonds du sujet, est à votre disposition sur simple demande.

*Jacques Clocquet
Président de WIQ*

A la biblio à vélo !



**Cette action continue jusqu'au 15 octobre. Prêt gratuit de livres et fixe pantalon fluo offert.
Info : 02 735 28 64.**

Urbanisme

Le projet de Règlement Régional d'Urbanisme (RRU) a été à l'enquête publique du 8 septembre au 7 octobre 2005

Ce document, bien qu'assez technique, est important car il régit de nombreux domaines de l'urbanisme à Bruxelles (voir notre précédent bulletin).

Wolu-Inter-Quartiers a réagi à cette enquête. Nous vous livrons ci-après les principaux points sur lesquels nous avons émis un avis. Si vous désirez avoir l'avis complet de WIQ, celui-ci sera disponible, sur simple demande, après le 10 octobre.

D'une manière générale, nous aimerions obtenir une introduction qui précise la hiérarchie des différents règlements existants Plan Régional d'Affectation du Sol, Plan Particulier d'Affectation du Sol, RRU,.... Dans cette même introduction, qu'il soit également précisé qui est chargé de faire respecter le RRU au cas où celui-ci ne l'était pas ; à quelle autorité faut-il s'adresser ? Nous pensons notamment aux chantiers qui sont souvent non-conformes.

Au titre I « **Caractéristiques des constructions et de leurs abords** », le projet RRU permet toujours de construire sur une profondeur égale aux trois quarts de la profondeur du terrain. Nous estimons que c'est beaucoup trop d'une manière générale, surtout pour le type d'habitat à Woluwe-Saint-Lambert. De plus, nous aurions voulu un renforcement de la protection des intérieurs d'îlots : par exemple, rien n'empêche l'installation de terrasses de restaurant en intérieur d'îlot avec toutes les nuisances potentielles que cela induit.

Au contraire, il sera dorénavant possible de dépasser son voisin le moins profond (au rch) jusqu'à 4,50 m alors qu'actuellement ce n'est que 3 m. Il y

aura comme aujourd'hui une enquête publique, mais ce sera uniquement la Commune qui décidera et non plus la Région (comme c'est le cas actuellement). Avantage de la nouvelle mouture du RRU : la procédure est raccourcie. Par contre, le risque existe que les communes acceptent facilement ces 4,5 m de profondeur, avec notamment les problèmes d'ensoleillement qui en découleront pour les voisins.

Le projet RRU souligne toujours que la zone de recul ne peut être transformée en espace de stationnement...sauf si un règlement communal d'urbanisme... l'autorise et en détermine les conditions.

Dans le titre II, « **Normes d'habitabilité des logements** », rien n'est prévu en ce qui concerne les normes acoustiques, sources de nuisances et de conflits de voisinage.

Dans le Titre III « **Chantiers** », c'est plutôt le respect des normes qui pose des problèmes plutôt que les normes elles-mêmes.

Dans le Titre V « **Isolation thermique des bâtiments** », ce chapitre important par rapport aux économies d'énergie ne comporte que 7 articles et fait un peu plus de 2 pages ; on a l'impression que l'on pourrait et surtout que l'on devrait faire beaucoup plus.

A titre d'exemple, comparons le avec l'importance du Titre VI « **Publicités et enseignes** » : 46 articles pour 17 pages ; ici, nous avons l'impression que l'on organise les nuisances visuelles à la demande de certains lobbys, . De plus, l'actuelle réglementation n'est déjà pas respectée : citons à titre d'exemple le grand panneau publicitaire événementiel sur le site de l'Hof-ter-Musschen, repris au PRAS comme zone à haute valeur biologique et donc zone dans laquelle toute publicité est interdite.



Dans le Titre VII « **La voirie, ses accès et ses abords** », sous la section destinée à l'éclairage, nous ne retrouvons que 4 petits paragraphes qui parlent de la composition globale de l'éclairage. Pourtant, personne ne peut nier l'importance, **pour la sécurité et la mise en valeur** de la ville, d'une implantation judicieuse et différenciée des luminaires en fonction des usages. Nous demandons un développement conséquent de cette section.

Le Titre VIII « **Les normes de stationnement en dehors de la voirie publique** » est la transposition de la circulaire 18 qui fixait des normes en matière de stationnement. Elle sera donc maintenant inscrite dans le RRU et aura un statut juridique clair.

Notons que pour un logement neuf, il faudra au minimum 1 emplacement de stationnement et 3 au maximum.

De nouvelles règles seront définies pour les bureaux et assimilés et ce en fonction de l'accessibilité en transports en commun, normes plus restrictives pour les zones bien desservies. La Région est divisée en 3 zones. Nous estimons que les normes prévues pour chacune de ces zones permettent respectivement encore trop de parkings. Nous proposerons une limitation plus appropriée.

Signalons enfin que rien n'est précisé pour les parkings des commerces spécialisés, de type grande surface, ce qui est assez étonnant !

Bernard Devillers
Coordinateur

Urbanisme

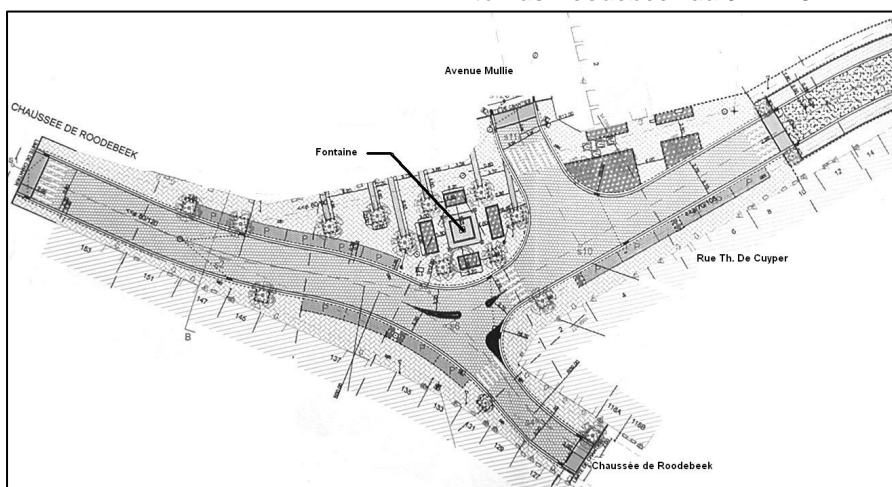
La rue T. De Cuyper entre Brel et Roodebeek va être réaménagée.

Depuis de nombreuses années, le comité de Quartier Bas Roodebeek était en pourparlers avec la Commune pour que cette section de voirie et le carrefour De Cuyper, Mullie et Roodebeek soient réaménagés.

Après plusieurs rencontres et l'essai d'un aménagement provisoire, la Commune a mis à l'enquête publique jusqu'au 24

octobre une demande d'urbanisme qui propose un carrefour sur plateau, des rétrécissements de voirie, des passages piétons plus courts, l'aménagement d'une placette ; le tout afin de réduire la vitesse, sécuriser les piétons et augmenter la convivialité. Le stationnement n'est pas oublié, car il est mieux organisé et on pourra dorénavant se garer de deux côtés dans la rue De Cuyper vers l'avenue Jacques Brel.

Plus de renseignements auprès du service urbanisme de la Commune ou auprès d'Etienne Boon du comité Bas Roodebeek au 0477 13 22 14.



Comité

Capricorne - Pléiades - Constellations

Fêtes de quartiers - Tournois et Brocante des Constellations

Les Fêtes de Quartiers CPC ont débuté discrètement le dimanche 11 septembre 2005, par les traditionnels tournois de Tennis de table et de Pétanque. Peu de candidats "pongistes" se sont présentés à l'ouverture mais, à la fin du tournoi, les quelques participants ont tous bénéficié de beaux prix. Le tournoi de Pétanque s'est déroulé, quant à lui, dans une entente cordiale et amicale. Il a vu, comme l'an passé, la victoire finale d'une nouvelle venue. Serait-ce une galante habitude ?

Le samedi 17 septembre 2005 constituait le point d'orgue des fêtes avec la désormais célèbre « Brocante festive des Constella-

tions », qui en était à sa 21ème édition, et ses diverses animations pour enfants. Le succès de foule habituel n'a pas manqué : brocanteurs d'un jour et badauds à l'affût de "la trouvaille" ont égayé cette belle journée de fin d'été. Merci aussi au soleil d'avoir été de la partie. Quant aux milliers de personnes qui se sont croisées ce jour là dans le quartier des Constellations, que ce soit comme vendeurs, acheteurs, promeneurs ou (et surtout) l'un des nombreux bénévoles ayant contribué à son organisation, nous vous remercions de tout cœur car le succès de nos Fêtes de Quartiers vous revient.

*Fabienne Gobillon
Présidente du comité CPC
Jacques Clocquet
Président de WIQ*



Du tunnel

Et l'environnement ?

Pourquoi ajouter les erreurs au malheur ?

Tout le monde se souvient de ce samedi noir qui a vu les pluies inonder la vallée de la Woluwe, provoquant de nombreux dégâts.

Les images du tunnel du boulevard de la Woluwe sous eaux ont certainement marqué les esprits.

Ce que l'on sait moins, c'est que la Protection civile et les Pompiers qui ont vidé ce tunnel, se sont entêtés à le faire de la manière la moins appropriée qui soit.

En effet, ils ont déroulé 3 tuyaux de 500 mètres pour verser l'eau pompée – eau chargée de boue et d'hydrocarbure – dans le marais du Struykbeek, provoquant par là une réelle pollution de ce marais, qui rappelons-le, est un site classé et une Zone spéciale de Conservation NATURA 2000.

Ceci est difficilement excusable car le collecteur des eaux usées devenu vide était bien plus proche et qu'un habitant, spécialiste en la matière a tenté d'expliquer le problème. Pour seule réponse, il s'est fait « royalement » envoyer sur les roses.

Manque de coordination à tout le moins !



au marais

CINE-CLUB NEW CUBITUS

Projection de haute qualité, sur grand écran.

L'abonnement revient à 15 € pour 8 films.

La carte de 5 entrées est à 12,50 € et la séance à 3 €.

Toutes les séances ont lieu le vendredi à 20h15 (film à 20h35),
au « Centre les Pléiades », av. du Capricorne 1a à 1200 Bxl.

Contacts: Benoît Kesteman: 0477/54 65 01

Jean-Luc Brigode: 02/762 68 94

Programme de la saison 2005-2006:

Le 7 octobre : « Aviator »

Le 21 octobre : « Million dollar Baby »

Le 25 novembre : « Mon petit doigt m'a dit »

Le 9 décembre : « Va, vis et deviens »

Le 6 janvier : « Ray »

Le 20 janvier : « La chute »

Le 17 février : « Carnets de voyage »

Le 10 mars : « Un long dimanche de fiançailles »



FemmeS et MénopauseS

ou "Une autre approche de ces années de transition ..."

le **LUNDI 10 OCTOBRE à 20H30**

Au centre "LES PLEIADES"

Avenue du Capricorne, 1A

1200 WOLUWE St LAMBERT

Cette soirée sera animée par le Docteur Catherine MARKSTEIN. Catherine MARKSTEIN, formée en psychothérapie et à l'animation de groupes, elle a mis en place depuis 2004 des groupes de rencontres pour femmes qui traversent ces années de transition.

Les hommes sont les bienvenus !

PAF: 3 euros pour les membres

5 euros pour les non membres

5 euros pour les couples



FUREUR DE LIRE 2005

LA BIBLIOTHEQUE A 75 ANS !

L'occasion de remonter aux sources de nos bibliothèques,
de faire un saut dans le temps et retrouver nos quartiers d'antan...

UNE EXPOSITION sur l'histoire des bibliothèques qui constituent le réseau de Woluwe-St-Lambert.
à voir du **14 octobre au 22 novembre 2005** dans les locaux de la **Bibliothèque Saint-Henri**

DEUX PROMENADES GUIDEES par Clémy Temmerman :

« Rencontre avec le temps passé dans le « Haut de Woluwe »

Le dimanche 16 octobre à 10h30 à la Bibliothèque Saint-Henri.

Participation : 1,50 euro. Inscription : 02 735 28 64

« A la découverte du cœur de Woluwe... »

Le samedi 15 octobre à 10h30 à la Bibliothèque des Floralies.

Participation : 1,50 euro. Inscription : 02 735 28 64



A l'occasion de son 75^e anniversaire, la Bibliothèque Publique Locale de Woluwe-Saint-Lambert a le plaisir de vous inviter à la réception qu'elle organisera dans ses locaux le dimanche 16 octobre 2005 à 12 heures.

Les textes signés n'engagent que leurs auteurs.

Pour obtenir des informations sur nos activités, sur les comités de quartiers
et leurs représentants, n'hésitez pas à nous joindre.

Contact : Coordinateur : Bernard Devillers - Tél/Fax 02 762 39 44 ou en cas d'urgence 0478 42 47 83
E Mail : woluintertiers@hotmail.com - CCP n°000-0392213-42

Wolu-Inter-Quartiers est une asbl reconnue par le Ministère de la Communauté française, avec le soutien de la Commission communautaire française et de la Commune de Woluwe-Saint-Lambert.